

NOTE CONCEPTUELLE

Atelier sur la gestion de la dette

31 octobre 2022

CCNU, Addis-Abeba, Ethiopie

10:00 – 17:00 Heure d'Afrique de l'Est (UCT +03h00)

1. CONTEXTE

La dette est une source de financement importante pour la croissance économique et le développement des pays africains. Cependant, la gestion de la dette représente un défi majeur pour les pays, surtout en ces temps de crise économique. Les marchés financiers internationaux ont ouvert une fenêtre pour les gouvernements africains afin de diversifier leurs sources de financement. Entre 2007 et 2020, 21 pays africains ont saisi l'opportunité d'accéder aux marchés internationaux de la dette, en émettant des euro-obligations. En raison des mauvaises notations de crédit et de la perception d'un risque élevé, les obligations africaines sont identifiées comme à haut rendement. Les rendements élevés exigés par les investisseurs entraînent des coûts d'intérêt élevés pour les gouvernements et des risques de change élevés. Le FMI a identifié 17 pays africains ayant des euro-obligations en circulation comme étant proches ou en situation de surendettement. L'emprunt continu sur les marchés financiers a conduit à une forte accumulation de la dette.

En effet, la pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur les performances budgétaires des pays africains, dont le ratio dette/PIB est passé de 57% en 2019 à 66% en 2020 et 2021. Cette augmentation de la charge de la dette est imputable à l'augmentation des dépenses dans le secteur de la santé face à la pandémie ainsi qu'aux charges sociales que les États ont supportées pour atténuer les effets négatifs de l'arrêt total ou partiel des activités économiques.

En réponse à la pandémie mondiale, dont les effets ne se limitent pas à la détérioration des performances budgétaires, la communauté internationale a multiplié les efforts pour soutenir l'Afrique. Le FMI a lancé l'allocation historique de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) d'une valeur de 650 milliards de dollars pour stimuler la liquidité globale, et de nombreux pays développés ont convenu de la réallocation des DTS pour soutenir les pays à faible revenu. En outre, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont vivement recommandé au G20 de lancer l'Initiative de Suspension du Service de la Dette (ISSD). Après son lancement en mai 2021, l'ISSD a aidé les pays à concentrer leurs efforts sur la lutte contre l'épidémie et à protéger la vie et les moyens de subsistance des personnes les plus vulnérables. La situation socio-économique difficile des pays africains a fait qu'ils représentent plus de la moitié (52%) des pays éligibles à l'ISSD. Sur les 73 pays éligibles, 48 ont participé à cette initiative, qui a permis de suspendre le paiement de 12,9 milliards de dollars de services de la dette entre mai 2020 et décembre 2021.

Dans le même contexte, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) a lancé la Facilité de liquidité et de durabilité (FLS). Cette facilité est conçue pour réduire les primes de liquidité et améliorer l'accès des pays africains aux marchés obligataires internationaux par le biais d'un marché régional des pensions conforme aux normes internationales, ce qui pourrait permettre d'économiser environ 11 milliards d'USD sur les coûts

d'emprunt au cours des cinq prochaines années. La facilité est déjà pleinement opérationnelle et a suscité l'intérêt d'un certain nombre d'importants gestionnaires d'actifs internationaux. Sa valeur potentielle au cours des premières années pourrait atteindre 30 milliards de dollars.

Plus récemment, le ratio dette/PIB des pays africains importateurs de pétrole devrait culminer à 73 % du PIB en 2022, ce qui s'explique en partie par la montée en flèche anticipée des coûts énergétiques due à la crise ukrainienne. L'accumulation des crises mondiales a exacerbé le surendettement des pays du continent. La dernière liste du FMI sur l'analyse de viabilité de la dette (AVD) des pays à faible revenu montre qu'au 31 mai 2022, 16 pays africains présentaient un risque élevé de surendettement, et que 7 étaient déjà en situation de surendettement.

En raison des inquiétudes suscitées par les problèmes de surendettement sur ce continent, la Division de la Macroéconomie et de la Gouvernance (MGD) de la CEA a lancé en 2021 une étude visant à analyser les profils d'endettement, l'exposition et les besoins des pays africains en matière de ressources, en tenant compte de leurs notations de crédit, des fondamentaux économiques et des rendements obligataires. L'idée est de déterminer dans quelle mesure les rendements et les notations de crédit sont cohérents avec les fondamentaux économiques de ces économies. En utilisant un échantillon actualisé de 2002 à 2020 de 82 pays émergents et en développement et de 413 obligations souveraines, l'étude a examiné de plus près les déterminants des rendements des obligations émises, et en particulier, dans quelle mesure les pays africains peuvent supporter leurs primes de risque souverain.

Le rapport souligne les vulnérabilités croissantes de la dette de nombreux pays africains. Les risques d'exposition résultent principalement de l'accumulation rapide de la dette au cours de la dernière décennie, de nombreux pays africains ayant emprunté pour des investissements destinés à favoriser la croissance, le financement du déficit budgétaire, la restructuration des prêts existants, le remboursement des arriérés souverains, ainsi que pour le service des intérêts et de l'encours de la dette. Les résultats empiriques ont également montré que, dans l'ensemble, les pays africains paient des taux d'intérêt plus élevés sur les obligations nouvellement émises quand ils ont des notations de crédit et des fondamentaux macroéconomiques plus faibles que leurs homologues non africains. Les pays africains qui ont été récemment rétrogradés par les agences de notation en raison des défis économiques accrus dans le sillage de la COVID-19, devront faire face à une charge d'intérêt plus élevée, ce qui exercera une pression supplémentaire sur leur espace budgétaire. En attendant, une forte reprise reste essentielle pour abaisser les coûts d'emprunt des pays sur le marché international.

2. OBJECTIFS

Cet atelier a donc deux objectifs :

1. Présenter les conclusions et les résultats du projet de recherche de la CEA sur le profil de la dette et les rendements obligataires et recevoir les commentaires / suggestions des pays sur les résultats de la recherche ; et présenter les récentes initiatives de la CEA en matière de gestion de la dette, telles que la LSF et la recherche sur les DTS.
2. Créer une plateforme permettant aux Etats membres d'échanger des informations sur les défis, les solutions et les approches en matière de gestion de la dette, et de partager des connaissances sur les expériences de leurs pays respectifs, notamment dans le cadre de la COVID-19 et de la récente crise russo-ukrainienne.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

A la fin de la réunion, les attentes sont les suivantes :

- Une bonne compréhension des défis de la gestion de la dette et des solutions possibles pour les pays membres, afin de leur permettre de formuler et de mettre en œuvre des politiques économiques efficaces.
- Une bonne connaissance du profil de la dette de l'Afrique et des différents types de facilités/initiatives proposées par la communauté internationale et misent en place par différents pays, qui pourraient être utilisées pour améliorer la gestion globale de la fiscalité et de la dette des pays par le biais du partage des connaissances ; et
- Une bonne compréhension de l'impact des crises telles que COVID-19 et la récente crise Russie-Ukraine sur les politiques de gestion de la dette.

4. PARTICIPATION

Cet atelier est organisé pour les décideurs politiques de différents pays africains et les institutions de recherche afin de partager les défis et les meilleures pratiques en matière de gestion de la dette.

5. ORGANISATION, DATE ET FORMAT DE LA RÉUNION

Le séminaire aura lieu le 31 octobre 2022 de 10h00 à 17h00, heure d'Afrique de l'Est (UTC +03h00), au Centre de Conférences des Nations Unies (CCNU) à Addis-Abeba en format hybride. Des experts, des Etats membres et d'autres institutions feront leurs présentations qui seront suivies de discussions.

6. LANGUE DE TRAVAIL

La réunion se déroulera en anglais et en français.